

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 43422 B1** (51) Cl. internationale : **E03D 5/02; E03D 1/24**

(43) Date de publication :
31.12.2020

(21) N° Dépôt :
43422

(22) Date de Dépôt :
19.10.2016

(30) Données de Priorité :
10.12.2015 ES 201531371 U

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:
PCT/ES2016/070738 19.10.2016

(71) Demandeur(s) :
Fominaya, S.A., Carretera del Pla, s/n 46117 Betera, Valencia (ES)

(72) Inventeur(s) :
FOMINAYA GONZÁLEZ, Pablo

(74) Mandataire :
H&H IP LAW

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP16872462.3

(54) Titre : **DISPOSITIF POUR RÉGLER EN HAUTEUR UN MÉCANISME DE DÉCHARGE DE CITERNES**

(57) Abrégé : L'invention concerne un dispositif de réglage de la hauteur d'un mécanisme de chasse d'eau de citerne pour l'adapter à celui-ci comprenant une partie longue (1), qui est réglable axialement et s'insère dans un conduit (2) qui traverse la base supérieure (4a) du corps principal (4) du mécanisme de chasse (5) et se trouvant associé à une partie d'un mécanisme de poussée (19) qui, lorsqu'il est activé, déplace le corps principal (4) du mécanisme de chasse (5) vers le bas. Ledit conduit (2) est défini par deux prolongements en regard (3), en forme de col, qui partent de la base supérieure (4a) du corps principal (4). Une partie de serrage circulaire (8) est couplée autour des deux extensions en regard (3). En outre, les extensions en regard (3) ont des parties internes opposées qui font face à des parties opposées de la partie longue (1). La partie longue peut être utilisée pour prendre une position verrouillée dans laquelle elle est maintenue axialement, et une position de libération.

Revendications

1. Dispositif de réglage de la hauteur d'un mécanisme du système de chasse d'eau du réservoir de chasse d'eau comprenant :

une pièce longue (1) qui est montée à l'intérieur d'une base supérieure (4a) d'un corps principal (4) du mécanisme de chasse (5), de sorte que la pièce longue (1) est réglable dans sa position axiale et associée à un mécanisme de poussée (19) qui, dans une position active, déplace le corps principal (4) du mécanisme de chasse (5) vers le bas au moyen de la pièce longue (1);

caractérisé par le fait que le dispositif comprend en outre : deux extensions parallèles (3) qui émanent de la base supérieure (4a) du corps principal (4) et définissent un conduit (2) dans lequel la partie longue (1) s'adapte ; et dans lequel les extensions parallèles (3) s'adaptent, à leur tour, à l'intérieur d'un orifice circulaire (9) constitué d'une partie de serrage (8) qui, à son tour, est couplée autour des extensions parallèles ; dans lequel lesdites extensions parallèles (3) comprennent :

des ailes internes (3a) dans les bords supérieurs des extensions en parallèle (3), dans lequel les ailes internes (3a) font face à certaines parties opposées de la partie longue (1) ; et des ailes externes (3b) qui sont en contact avec un bord de l'orifice (9) de la partie de serrage (8) ; et dans lequel ladite partie de serrage (8) a une mobilité giratoire autour des extensions en parallèle (3) et dans lequel ladite partie de serrage (8) est retenue axialement entre la base supérieure (4a) du corps principal (4) et les ailes externes (3b) des deux extensions en parallèle (3) ;

et dans lequel la partie de serrage (8) comprend deux saillies opposées (13) qui font saillie au-dessus d'une face supérieure de ladite partie de serrage (8) ; et dans lequel lesdites saillies opposées (13) sont situées à la hauteur des ailes extérieures (3b) des extensions en parallèle (3) de sorte que :

lorsque la partie longue (1) est en position de verrouillage, les saillies (13) de la partie de serrage (8) pressent contre les ailes extérieures (3b), les déformant et provoquant le maintien axial de la partie longue (1) au moyen des ailes intérieures (3a) des extensions en parallèle (3) ; et

lorsque la partie longue (1) est en position de libération, les saillies opposées (13) de la partie de serrage (8) ne sont pas en contact avec les ailes extérieures (3b) des extensions en parallèle (3).

2. Le dispositif selon la revendication 1 qui est caractérisé en ce que les saillies opposées (13) sont adjacentes à l'orifice (9) de la partie de serrage (8) ; et dans lequel certaines zones internes des saillies (13) sont une continuation de la surface annulaire qui définit l'orifice (9) de la partie de serrage (8).

3. Le dispositif selon la revendication 1 qui est caractérisé en ce que la partie longue (1) comprend une tige (1a) constituée de deux stries transversales (10) et de deux volets longitudinaux (11) disposés dans un plan perpendiculaire par rapport au plan dans lequel les stries transversales (10), qui font face aux

parties intérieures opposées des deux prolongements (3) en parallèle qui font partie du corps principal (4) du mécanisme de chasse d'eau (5), et dans lequel les volets longitudinaux (11) s'emboîtent dans des rainures opposées afin de guider le mouvement axial de la partie longue (1) lorsqu'il s'agit de la positionner à la hauteur requise.

4. Le dispositif selon la revendication 3, caractérisé en ce que les rainures opposées sont définies entre des paires de bords opposés des extensions opposées (3) et entre d'autres paires de bords opposés qui définissent des fentes ouvertes (7) de la base supérieure (4a) du corps principal (4) ; dans lequel lesdites fentes ouvertes (7) communiquent avec l'espace intérieur de l'orifice (9).

5. Dispositif selon la revendication 3, caractérisé en ce que la tige (1a) de la partie longue (1) comporte deux paires de rainures collatérales (12) entre lesquelles se trouvent certaines sections initiales des volets longitudinaux (11).

6. Le dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'une face inférieure de la partie de serrage (8) comprend deux nerfs (14) en opposition qui sont complétés par deux paires de saillies (15) en opposition qui partent de la base supérieure (4a) du corps principal (4) ; et dans lequel, lorsque la partie de serrage (8) est située dans une position d'ancrage dans laquelle la partie de serrage (8) déforme les extensions en parallèle (3) provoquant la rétention axiale de la partie longue (1), les deux nerfs (14) en opposition s'encliquettent en place dans chaque canal (16) défini par ces paires de saillies (15) bloquant la partie de serrage (8) de tourner.

7. Le dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'orifice (9) de la partie de serrage (8) est renforcé par deux nervures annulaires (17), (18), correspondant aux faces supérieure et inférieure opposées de ladite partie de serrage (8).

8. Le dispositif selon la revendication 7, caractérisé en ce que les saillies opposées (13) font saillie au-dessus de la nervure annulaire (17) disposée dans la face supérieure de la partie de serrage (8).